



BRETAGNE

ARTISAN
DURABLE

Des solutions simples pour vos déchets

avec la CMA Bretagne !

Besoin d'être accompagné ?

cma-bretagne.fr



ARTISAN
DURABLE

Diagnostic Déchets 3R

Réduire, Réutiliser, Recycler

Face aux obligations réglementaires, aux enjeux environnementaux et économiques, la CMA Bretagne vous accompagne dans la mise en place de solutions concrètes de tri à la source ou de réemploi de vos déchets.

On se retrouve très souvent avec des restes de peinture. Les bourses aux matériaux me permettent d'évacuer une partie de mon stock. On fait également attention au tri des déchets, à bien séparer tout ce qui est produits toxiques des cartons qui peuvent être recyclés.

Maxime Le Thuaut, peintre



Suis-je concerné ?

Quel que soit votre secteur, la gestion des déchets représente un enjeu pour votre entreprise.

Dans le bâtiment, les volumes de déchets produits sont importants et complexes à trier.

Dans les métiers de l'alimentaire, les artisans doivent concilier respect des normes sanitaires, réduction des pertes alimentaires et des emballages.

Pour les autres activités artisanales, les déchets générés peuvent représenter un coût significatif pour l'entreprise et nécessitent une meilleure organisation.



Pourquoi réaliser un diagnostic ?

Le diagnostic 3R vous permet de faire le point sur vos pratiques et d'identifier des solutions adaptées à votre activité.

Grâce à cet accompagnement, bénéficiez de conseils personnalisés pour :

- > améliorer vos pratiques,
- > diminuer le coût de traitement et d'évacuation de vos déchets,
- > expérimenter de nouvelles approches (réemploi, matériaux recyclables, filières innovantes),
- > valoriser des déchets qui peuvent être réutilisés par d'autres.



Les étapes de l'accompagnement

- 1 Un conseiller de la CMA Bretagne se rend dans votre entreprise pour réaliser un état des lieux complet.
- 2 Ensemble, vous identifiez les leviers pour :
 - > réduire les déchets à la source,
 - > favoriser le réemploi des matières,
 - > optimiser le tri et le recyclage
- 3 Vous recevez un plan d'action personnalisé avec des recommandations adaptées.

Agissez dès maintenant pour valoriser vos ressources et réduire vos coûts !



Découvrez la formation Compostage de bio-déchets en entreprise

- > Identifier la réglementation applicable aux différentes catégories de déchets
- > Décrire les obligations et actions définies dans la réglementation
- > Définir les actions clés à mettre en oeuvre au sein de votre entreprise

En savoir +



Retrouvez toutes les informations sur le site
cma-bretagne.fr



Nos conseillers Transition Écologique
sont à votre disposition
au plus près de vos entreprises,
sur tout le territoire breton,
pour répondre à vos questions et
vous accompagner dans vos démarches.

 **3006**

 **contact@cma-bretagne.fr**



cma-bretagne.fr

